

Vers une gouvernance de l'Open Source au sein du SI ?

Mac et Linux

Posté par : JPilo

Publié le : 6/4/2012 11:30:00

Alors que **les logiciels libres** ont démontré leur viabilité et acquis leurs lettres de noblesses, pourquoi l'entreprise à la veille d'une adoption plus massive devrait-elle mettre en place **une gouvernance spécifique** ? nous confie **Patrick Bénichou**, Président d'Open Wide

La première réponse qui vient à l'esprit découle de la nature juridique des logiciels libres. Car derrière la liberté d'accès au code source se cache de véritables licences juridiques qu'il convient de connaître et de respecter. Les entreprises les plus concernées par la question sont celles qui intègrent des logiciels libres au sein de leurs produits. Cela concerne bien sûr les éditeurs, mais également les constructeurs d'équipement multimédia, ou les opérateurs télécom par exemple friands de leur utilisation. Le sujet est plus trivial pour les entreprises simples utilisatrices de logiciels libres mais il existe néanmoins. Dans les deux cas, il faut veiller à respecter les règles liées aux licences utilisées ou mieux encore définir une véritable politique d'utilisation des logiciels libres autorisant tels types de licences pour tels usages, ou en associant à certaines licences certaines contraintes permettant de rester en conformité juridique.



Étroitement liée à la gestion des licences, l'entreprise va devoir s'interroger sur son lien avec l'écosystème Open Source et sa politique de contribution. Respecte-t-elle les contraintes de redistribution des licences dites « copyleft » ? Veut-elle s'impliquer elle-même au sein des communautés produisant les technologies ? Veut-elle au contraire déléguer les travaux de veille et de contribution à ses prestataires ou aux éditeurs qu'elle aura retenus ? Les réponses à ces questions dépendent étroitement du domaine d'utilisation des logiciels libres, de leur enjeu stratégique en terme de contrôle ou de maintien interne de compétences par rapport à une stratégie produit, métier ou commerciale. Le sujet est

notamment clé pour les entreprises qui intègrent des logiciels libres au cœur de leurs produits ou de leurs offres au sens large.

Pour les entreprises simples utilisatrices de logiciels libres, la question centrale sera celle de la pérennité et de la continuité de service, autrement dit de la qualité professionnelle des engagements liés au support et à la maintenance. L'entreprise va devoir définir sa politique en la matière, qui pourra osciller de la maîtrise interne complète à l'externalisation totale du support. L'inflation sur la diversité des composants utilisés va inévitablement poser des questions. Lorsqu'une entreprise utilise par exemple un environnement J2EE pour développer ses applications métier elle a de grandes chances d'utiliser plus de 100 composants Open Sources distincts, depuis les outils de développement, en passant par les frameworks, l'accès aux bases de données (ou les bases de données elles-mêmes), les outils de tests et d'intégration continue, de déploiement ; Quid de la maintenance de ces composants et de la stabilité du socle applicatif ainsi composé ?

Au-delà des orientations technologiques, on commence ainsi à toucher du doigt que l'adoption de l'Open Source par l'entreprise va également avoir des répercussions importantes au niveau des ressources humaines et de l'organisation du travail en entreprise. Le logiciel libre a bousculé, pour ne pas dire repensé, la façon de produire du logiciel. Au delà des langages techniques, cette révolution engendre de nouvelles méthodes de production collaboratives, de nouveaux métiers (celui d'architecte notamment prend une nouvelle dimension), et une nouvelle façon de se partager les tâches.

En rendant notamment productif le travail distant par des méthodes et des outils collaboratifs nouveaux, le logiciel libre contribue fortement à rendre crédible le télétravail ou la délocalisation.

Sur le sujet, comme sur celui du recrutement ou de la formation, le logiciel libre apporte son lot de nouveautés auxquelles l'entreprise va devoir répondre en définissant ses propres règles du jeu.

Conclusion

Les logiciels libres sont à la veille d'un déploiement massif au sein des entreprises, mais aussi au cœur des produits et services de demain tous domaines confondus.

La facilité d'accès aux logiciels libres, leur entrée souvent incognito dans l'entreprise, ainsi que leur fiabilité faussent la perception des changements qu'ils induisent. Pourtant les changements sont profonds, et touchent des domaines très variés (juridique, fonctionnement en écosystème, ressources humaines, organisation du travail et de la fabrication de logiciels, compétences, stratégie R&D, etc).

La variété et la nature des sujets abordés méritent amplement que l'entreprise s'y attarde un moment afin de définir, sur les volets qui lui sont chers, sa propre gouvernance à moyen terme. De quoi donner un peu plus de transversalité au schéma directeur dont les frontières n'ont pas fini de border sur les autres domaines fonctionnels de l'entreprise. Mais est-ce surprenant au fond ?